



## TEMPS D'ECHANGES RELATIF AU SUIVI DE LA SITUATION SANITAIRE ET DES MESURES CONCERNANT LA FONCTION PUBLIQUE

LUNDI 26 AVRIL

COMPTE-RENDU

### **Intervention de la ministre de la Fonction Publique**

Amélie de Montchalin renouvelle, une fois encore, ses remerciements à l'ensemble des agents œuvrant au service de l'intérêt général.

On observe un début de stabilisation de la situation, l'évolution dépendra cependant de la dynamique des variants.

Des efforts seront nécessaires pendant encore quelques semaines pour garder la maîtrise de la situation

Télétravail : il atteint 58,5% dans la FPE, 78% en administration centrale (en moyenne 3,8 jour/semaine), 50% dans les services déconcentrés (en moyenne 2,8 jours/semaine) et 72% dans les établissements publics, pour 3,2 jours/semaine

Vaccination : Il est important de rassurer.

Le but reste de vacciner d'abord les plus vulnérables puis de descendre dans les âges.

La priorisation faite aux agents au contact du public est à entendre dans le cadre de cette stratégie d'âge.

S'agissant des personnes au contact des enfants, il s'agit d'avoir une vision extensive de la communauté éducative

Vaccinateurs : toutes les modalités juridiques ont été prises et les règles empêchant, par exemple, le cumul emploi/retraite, ont été supprimées. Le paiement se fera par l'Assurance maladie ou par les hôpitaux. Il sera au barème pour les agents exerçant sur leurs repos (PMI).

Perspectives : le 3 mai, suppression des contraintes de déplacements en journée puis, à la mi-mai, réouverture de établissements publics, avec un dialogue social indispensable.

### **Interventions des OS ( intervention de la CGT – Rose-May Rousseau)**

Madame la Ministre,

Nous voulions d'abord rendre hommage à notre collègue, fonctionnaire de la police nationale, victime du fanatisme religieux.

Nos pensées vont également à Michel Dru, médecin urgentiste du SMUR 94, victime du Covid 19 nosocomial.

Nous nous associons à la douleur de leurs proches.

Avant d'arriver au sujet du jour, la CGT réédite la demande d'ouverture de réelles négociations salariales pour l'amélioration de l'ensemble des carrières des agent.e.s de la Fonction Publique, d'ailleurs cette demande est formulée par toutes les autres organisations syndicales représentatives de la FP. Nous attirons votre attention, Madame la ministre sur le fait que cela ne peut pas se réduire cette année à un simple « rendez-vous salarial », même avancé, qui ne prendrait pas en compte l'urgence déjà immédiate de dégeler la valeur du point d'indice significativement.

De plus, les vellétés dans les administrations et dans les établissements, notamment dans la Fonction Publique Hospitalière, de rallonger le temps de travail hebdomadaire (multiplication de 12 H) ou annuel en modifiant les organisations de travail dans ce sens pour les agent.e.s et salarié.e.s va à l'encontre de ce que nous proposons et préconisons dans la période. Nos collègues de plus en plus épuisé.es, ne perçoivent que 1,3 fois le SMIC. Ils sont au chevet des patients, moyennant de renoncer à leurs congés, repos et allongement du temps de travail en 12 heures. Ils sont en 1ère ligne face à l'exaspération et au désarroi des familles. Les agents ne sont plus applaudis aux fenêtres, mais ils reçoivent trop souvent de graves menaces.

En effet, pour la CGT la question de l'emploi, de la réduction du temps de travail, de son partage, sont des sujets majeurs en pleine crise sanitaire et sociale que nous vivons. Cela doit se traduire par la formation et le recrutement de personnels dans l'ensemble de la Fonction Publique. L'Etat doit être exemplaire en la matière, pour résorber le taux de chômage et permette l'accès à l'emploi à un plus grand nombre. Cela permettra en cascade d'assurer et de développer les missions de service public et la qualité de celles-ci pour la population, mais aussi, c'est un gage d'amélioration immédiate des conditions de travail des personnels qui sont sur le front depuis plus d'un an.

Madame la Ministre, La CGT dénonce les fermetures d'établissements et restructurations en cours dans la FPH. L'APHP est un exemple criant et totalement incompréhensible de la politique menée par le gouvernement en matière de santé, c'est plus de 400 lits qui vont fermer et cela en pleine pandémie en région parisienne, alors que c'est l'ouverture et la création de services qui devraient primer dans la période. Malheureusement cette situation n'est qu'un exemple puisque s'opèrent dans de nombreux territoires les mêmes restructurations. Il faut que cela cesse. Et pour y remédier, c'est une meilleure attractivité de ces métiers pénibles, dans ce secteur d'activité, qu'il faut urgemment mettre en œuvre. A nouveau, la CGT exige de réelles augmentations de leur rémunération pour atteindre le niveau des autres pays européens qui nous entourent, en y associant un plan massif de formations initiales et continues tout au long de leurs carrières, pour assurer la création de centaines de milliers d'emplois nécessaires immédiatement à la continuité et la qualité de la prise en charge de la population actuellement et pour l'avenir.

Concernant la gestion de la pandémie ainsi que la perspective pour les prochaines semaines de la réouverture progressive des différents secteurs de l'économie et de la levée des restrictions et des libertés des personnes, nous ne pouvons que nous satisfaire de cette évolution, si elles sont accompagnées de mesures qui protègent et améliorent les droits des salarié.e.s et agent.e.s.

Nous attirons votre attention sur plusieurs interrogations et inquiétudes qui nous remontent notamment du corps des enseignants et des personnels des établissements scolaires qui chaque fois doivent s'adapter à des nouvelles consignes ainsi que modes d'accueil des élèves et ou étudiant.e.s sans pour autant avoir les moyens parfois de leur mises en œuvre. Il y va aussi pour d'autres administrations et les localités territoriales.

Nous rééditons la nécessité d'abroger le jour de carence notamment pour les agent.e.s et salarié.es qui subissent des arrêts de travail suite aux effets secondaires de la vaccination.

Nous vous signalons que les originaires d'Outre-mer subissent de grandes difficultés pour obtenir leur droits à congés bonifiés, notamment dans la FPH. Nous demandons qu'il soit mis fin au refus de départs, y compris dans les aéroports, le congé bonifié n'étant pas considéré comme « motif impérieux », ce qui n'a pas de sens. Les originaires d'outre-mer ne sont pas des touristes en visite, mais vont dans leur pays d'origine. Les mesures sanitaires sont respectées : test Pcr, etc..., Qu'est-ce qui justifie ces décisions qui entraînent le désarroi parmi les familles ?

Mais ce sont bien tous les personnels de ces établissements qui dans la période subissent le non-respect des règles et des droits en matière de législation du temps de travail et n'arrivent pas pour la plupart d'entre eux à accéder à leur temps de repos obligatoire (4 repos par quinzaine dont 2 consécutifs) mais aussi à leur RTT et congés annuels. Nous vous alertons sur la gravité de la situation qui n'a que trop duré, et qu'il faut stopper sous peine d'un épuisement généralisé des personnels de ces secteurs avec des conséquences graves pour leur santé physique et mentale.

Enfin, nous dénonçons ici les propos séditions de 20 généraux à la retraite dans une tribune parue le 21 avril, menaçant le pouvoir civil d'une intervention militaire au nom de la défense de la Nation.... Et soutenu par Mme Le Pen.

La réponse du gouvernement a été bien tardive et légère, au contraire du traitement médiatique réservé à l'UNEF ces derniers temps.

Doit-on conclure, devant l'absence de réaction, à une forme de collusion de l'exécutif en place avec l'extrême droite ?

Interruption par la Ministre

MTFP : Il ne s'agit pas d'accorder plus d'importance que nécessaire à ce groupe de généraux en retraite qui renouvelle cet exercice tous les 18 mois. Il n'est pas nécessaire de leur faire de la publicité. Ils s'ennuient dans leur retraite. Leur engagement n'est pas républicain ni même politique. Leurs mots ne sont pas défendables.

Rambouillet : La ministre pensait en parler en fin de séance. Elle rend hommage à cette policière dont le but était de servir l'intérêt général. Elle souligne le calme d'une agglomération dont le commissariat avait été renouvelé et mis aux normes. Ce drame souligne encore la nécessité d'engagement d'autres services publics, notamment le renseignement.

Elle souligne le danger du poison de la division et dénonce les vautours de ces drames.

Minute de silence.

### **Interventions complémentaires des OS**

Toutes les OS s'associent à l'hommage à cette agente de la police nationale.

La reprise doit faire l'objet d'un encadrement national, avec si besoin des déclinaisons locales.

La possibilité d'ASA mentionnée dans la FAQ s'agissant des agent.es nécessitant un arrêt médical suite à la vaccination, si elle ne répond pas à la suppression du jour de carence, permet une avancée. Il est regrettable toutefois que la formule soit implicite et non pas explicite.

Télétravail : si retour vers la normalité, nécessité de tendre vers 3 jours maximum

Equipements : la reprise impose également la mise en place d'équipements : purificateurs d'air, aération, capteurs CO2... La question de l'investisseur, collectivité ou Etat, est trop souvent source de blocage.

Auto-tests : ils sont destinés aux agents en contact avec les enfants, le public : il serait bienvenu d'écrire de façon explicite que la mise à disposition doit concerner l'ensemble des agents au contact et non pas une catégorie.

ASA garde d'enfants : avec la reprise des cours, des classes pourront être fermées si suspicion ou cas contact. Quid de la prolongation des mesures actuelles et de la garde des enfants en collège, au moins s'agissant des plus jeunes ?

Vaccination : Elle devrait être proposée plus largement aux agents à risque. Par exemple, dans l'Education nationale, les plus de 55 ans ne représentent que 13% des agents. De nombreux agent.es ne se font pas vacciner par manque de confiance, crainte des effets secondaires de l'Astra Zeneca.

## Réponses de la Ministre

Congés bonifiés : ils peuvent être reportés. La restriction de l'accès à ces départements à des nécessités impérieuses est justifiée par la hausse des chiffres et par la faible capacité d'accueil hospitalière.

Jour de carence – ASA : il ne devrait pas y avoir de perte de salaire suite à des effets secondaire à la vaccination (commentaire CGT : sur ce point, la ministre ne répond toujours pas dans le sens d'une systématisation des ASA, qui restent donc facultatives en fonction des établissements et du bon vouloir des directions)

Négociations salariales : toujours en recherche de marges de manœuvre, mais les OS devraient être destinataires d'un courrier indiquant les thématiques retenues et les différents rendez-vous proposés.

Tests et auto-tests : la FAQ est très claire quant au périmètre.

Equipements : l'aération est la méthode la plus efficace. Il faut se méfier des gadgets souvent coûteux et peu efficaces.

Congés – récupérations : 1 an sous tension c'est très long, mais il y a peu de réserves, celles-ci étant largement mobilisées pour la vaccination.

Vaccination Astra Zeneca : la capacité en dose d'autres vaccins ne permet pas d'espérer atteindre un taux de vaccination suffisant dans des délais raisonnables. Le ratio bénéfique/risque est bon. Les agents ont un rôle d'exemplarité, ils doivent porter un discours de rationalité.

ASA garde d'enfant : pérennisation du dispositif actuel. Les collégiens n'ont pas le même besoin d'encadrement que les enfants plus jeunes. Dans les collèges il y aura plus de présentiel pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, hybride pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

Congés imposés : ce n'est pas comparable suivant qu'il s'agisse d'une simple modification de dates ou de congés non prévus.

En réponse aux différentes demandes (matériel, tests, vaccins, ...) que tous les agents à risque soient mentionnés de façon explicite : Il ne faut pas qu'une liste hiérarchise ceux qui comptent et ceux qui ne comptent pas !

Etre agent public c'est prendre des risques, notamment face à des terroristes qu'il faut combattre par tous les moyens.